

26 FEV. 2018



EUROFINS HYDROLOGIE EST SAS

SYND INTERCOMMUNAL EAUX VAL
OGNON
Monsieur Le Président
3 Rue du Val de l'Ognon
25170 COURCHAPON

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-18-IX-023740-01 Version du : 20/02/2018 Page 1/3
Dossier N° : 18M007480 Date de réception : 13/02/2018
Référence bon de commande : Contrôle sanitaire annuel ARS

N° Ech	Matrice	Référence échantillon	Observations
002	Eau de consommation	CENTRE VILLAGE	

Limites	D17 : Distributions
Réglementation	Arrêté du 11 janvier 2007 relatif aux limites et référence de qualité des eaux brutes et des eaux destinées à la consommation humaine - Annexe I

Date de prélèvement	12/02/2018 10:00	Code installation ARS	1037
Date de réception	13/02/2018 06:44	Nom de l'installation	VAL DE L'OGNON COURCHAPON
Début d'analyse	13/02/2018	Type installation ARS	UDI
Prélèvement effectué par	PRELEVEUR LAB (CLIENT) - LAB - LAB	Nom point de prélèvement	CENTRE VILLAGE
Motif de prélèvement	Contrôle sanitaire prévu par l'arrêté préfectoral	Commune	BURGILLE
Type analyse	25_2D2C	Code UGE	0273
Type de visite ARS	25-D2- D1+D2 en distribution	Nom UGE	S VAL DE L'OGNON
Température de l'air de l'enceinte	2.9°C	Code PSV ARS	1386
Code point de prélèvement	IX021235		

Divers micropolluants organiques

	Résultat	Unité	Limite qualité	Référence qualité
IX104 : Acrylamide Prestation réalisée par nos soins NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0685 <i>ID - LC / MS / MS - Méthode interne</i>	<0.1	µg/l	<= 0.1	
IX73E : Epichlorhydrine Prestation réalisée par nos soins NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0685 <i>P&T - GC/MS - NF EN ISO 15680</i>	<0.1	µg/l	<= 0.1	

Trihalométhanes

	Résultat	Unité	Limite qualité	Référence qualité
IX738 : Bromodichlorométhane Prestation réalisée par nos soins NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0685 <i>P&T - GC/MS - NF EN ISO 15680</i>	3.6	µg/l	<= 100	
IX73D : Bromoforme (tribromométhane) Prestation réalisée par nos soins NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0685 <i>P&T - GC/MS - NF EN ISO 15680</i>	<0.5	µg/l	<= 100	
IX72F : Chloroforme (trichlorométhane) Prestation réalisée par nos soins NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0685 <i>P&T - GC/MS - NF EN ISO 15680</i>	10.6	µg/l	<= 100	
IX739 : Dibromochlorométhane Prestation réalisée par nos soins NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0685 <i>P&T - GC/MS - NF EN ISO 15680</i>	1.0	µg/l	<= 100	
IXDUR : Somme des Tri-Halo-Méthanes Prestation réalisée par nos soins NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0685 <i>Calcul - NF EN ISO 15680</i>	15.2	µg/l	<= 100	

Composés organo-halogénés volatils

	Résultat	Unité	Limite qualité	Référence qualité
IX71V : Chlorure de Vinyle Prestation réalisée par nos soins NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0685 <i>P&T - GC/MS - NF EN ISO 15680</i>	<0.1	µg/l	<= 0.5	

Hydrocarbures aromatiques polycycliques

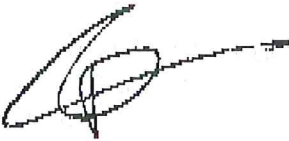
	Résultat	Unité	Limite qualité	Référence qualité
IX8CT : Benzo(a)pyrène Prestation réalisée par nos soins NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0685 <i>GC/MS [par extraction L/L] - Méthode interne</i>	<0.005	µg/l	<= 0.01	
IX8A9 : Benzo(b)fluoranthène Prestation réalisée par nos soins NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0685 <i>GC/MS [par extraction L/L] - Méthode interne</i>	<0.005	µg/l	<= 0.1	
IX8AD : Benzo(ghi)Pérylène Prestation réalisée par nos soins NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0685 <i>GC/MS [par extraction L/L] - Méthode interne</i>	<0.005	µg/l	<= 0.1	

26 FEV. 2018

Hydrocarbures aromatiques polycycliques	Résultat	Unité	Limite qualité	Référence qualité
IX8AA : Benzo(k)fluoranthène Prestation réalisée par nos soins NF EN ISO/IEC 17025:2005 * COFRAC 1-0685 GC/MS [par extraction L/L] - Méthode interne	<0.005	µg/l	<= 0.1	
IX8AB : Indeno (1,2,3-cd) Pyrène Prestation réalisée par nos soins NF EN ISO/IEC 17025:2005 * COFRAC 1-0685 GC/MS [par extraction L/L] - Méthode interne	<0.005	µg/l	<= 0.1	
IXBSG : Somme HAP 4 Prestation réalisée par nos soins Calcul -	<0.005	µg/l	<= 0.1	

Conclusion / Déclaration de conformité (Non couverte par l'accréditation)

Paramètre(s) analysé(s) conforme(s) aux exigences de qualité des eaux de consommation.


Symphorose Beurne
Coordinateur de Projets Clients

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 3 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai.

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification et aux limites ou références de qualité, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.

Les résultats non conformes aux limites ou références de qualité sont signalés par un rond noir.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrain et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.

Analyses effectuées par un laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27/10/2011.

